

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 04 mars 2002 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

25-2002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

26-2002

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le procès verbal de la séance
régulière du 04 Février 2002 est adopté tel
que présenté.

ADOPTE

Monsieur Steve Plante prend siège à 20:10
heures.

Monsieur Dominique Proulx explique le rapport
sur les expertises des puits de la
Municipalité de Saint-Victor.

27-2002

MOISSON BEAUCE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière faite
par Moisson Beauce.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor participera pour un montant de 50,00 \$
en guise d'aide financière pour Moisson
Beauce.

ADOPTE

28-2002

**CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE INC. - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite
par le Club Parentaïde.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor participera pour un montant de 150,00
\$ en guise de participation financière pour
Club Parentaïde.

ADOPTE

29-2002

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CHEVALIER DE COLOMB

ATTENDU la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb pour refaire leur panneau publicitaire à l'extérieur de la salle.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de participation financière pour refaire le panneau publicitaire qui est situé à l'extérieur de la salle des Chevaliers de Colomb.

ADOPTE

30-2002

DEMANDE DE POSE DE TUYAUX - ARIANE BERNARD ET STEVE BUREAU

ATTENDU la demande de Madame Ariane Bernard et Monsieur Steve Bureau pour la pose de tuyaux devant son terrain qui est situé sur la Rue de l'Anse.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil municipal de Saint-Victor autorise la pose de tuyaux devant le terrain de Madame Ariane Bernard et Monsieur Steve Bureau, dans la Rue de l'Anse. Les frais seront chargé au propriétaire selon le règlement numéro 32-2001.

ADOPTE

31-2002

DEMANDE DE PUBLICITÉ - ÉCOLE JÉSUS-MARIE

ATTENDU la demande faite par l'École Jésus-Marie représenté par Bianka P. Bolduc pour avoir une publicité dans leur album des finissants pour l'année 2001-2002.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ne prend pas de publicité dans l'album des finissants.

ADOPTE

32-2002

**DEMANDE DE COMMANDITE - SERVICES LOISIRS ET
TOURISMES SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande du Services Loisirs et
Tourisme Saint-Victor pour avoir une
commandite pour défrayer le coût d'un système
de son au Stade des bâtisseurs.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor participera en guise de commanditaire
pour la somme de 100,00 \$ pour défrayer le
coût du système de son au stade des
bâtisseurs.

ADOPTE

33-2002

DEMANDE ANNONCE PUBLICITAIRE

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil municipal de Saint-
Victor ne fera pas d'annonce publicitaire dans
l'agenda des enseignantes et enseignants du
Syndicat de l'enseignement de la Chaudière.

ADOPTE

34-2002

DEMANDE DU TRAJECTOIRE 150 INC. - ARMOIRIES

ATTENDU la demande de Trajectoire 150 Inc.
pour la production d'armoiries pour la
Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil municipal avait
déjà pris une décision lors de la réunion du
04 février 2002, résolution numéro 17-2002,
qui disait que la Municipalité de Saint-Victor
arrête les procédures de faire des armoiries
vue qu'elle possède déjà un logo qui identifie
bien la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

35-2001

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - PONT P-00859

ATTENDU que le pont P-00859 Route de Tring a besoin de réparations majeures;

ATTENDU que la demande de réfection complète vous a déjà été transmise.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au Ministère des Transports de nous subventionner pour les réparations majeures à effectuer en attendant la réfection complète du pont P-00859.

ADOPTE

36-2002

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - RÉPARATION DU PONT DE LA RIVIÈRE GOSSELIN

ATTENDU l'état avancé du pont de la Rivière Gosselin.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au Ministère des Transports de bien vouloir venir vérifier le pont de la Rivière Gosselin et de faire les réparations nécessaires.

ADOPTE

37-2002

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU C.L.S.C.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Jean-Yves Veilleux soit nommé représentant sur le Conseil d'administration du C.L.S.C.

ADOPTE

38-2002

**SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DE
SOUSSIONS**

Le secrétaire procède à l'ouverture des soumissions.

Ont soumissionnés:

	<u>Rue</u>	<u>Paveuse</u>	<u>Rateau</u>
Pavage Sartigan	63.95	77.95	135.00
Pavage Jean-Luc Roy	64.90	79.00	137.00

N.B. La soumission de Pavage Jean-Luc Roy n'est pas conforme, elle a été délivré par fax et non dans une enveloppe scellé comme la résolution le demandait.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la soumission pour l'asphaltage soit accordé à Pavage Sartigan. L'Inspecteur municipal communiquera avec Pavage Sartigan lorsque les travaux seront prêt à être exécuté.

ADOPTE

39-2002

**DEMANDE DE ROMARO 2000 LTEE - ANNONCE
PUBLICITAIRE**

ATTENDU la demande reçue par Romaro 2000 Ltée pour annonce publicitaire du nouveau Parc Industriel;

ATTENDU que Romaro 2000 désire avoir la permission de défrayer tous les coûts d'une annonce publicitaire et de circuler sur le terrain de la Municipalité;

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil municipal ne donne pas la permission à Romaro 2000 de circuler sur le terrain de la Municipalité pour faire

l'installation d'une annonce publicitaire. Le Conseil prendra en considération l'idée de

faire installer une enseigne publicitaire pour les commerces situés dans le nouveau Parc Industrielle et communiquera avec les propriétaires concernés si ils sont intéressé à participer pour avoir une annonce publicitaire dans le nouveau Parc Industrielle.

ADOPTE

40-2002

TERRAIN DE TENNIS - FORMATION D'UN COMITÉ

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Pierre Tardif est nommé pour former un comité pour refaire le terrain de tennis.

ADOPTE

41-2002

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont approuvés et adoptés pour paiement:

104	Supérieur Propane	170,29	\$
105	Atelier la Griffes	230,05	\$
107	Presse Commerce	171,39	\$
131	Hydro-Québec	1 378,27	\$
132	Hydro-Québec	421,48	\$
133	Hydro-Québec	184,53	\$
134	Hydro-Québec	1 385,23	\$
135	Telus	18,35	\$
136	Telus Mobilité	59,81	\$
137	Telus Mobilité	218,63	\$
138	Hydro-Québec	2 922,72	\$
139	Hydro-Québec	2 908,70	\$
156	Cordonnerie Bureau	28,76	\$
157	Ferme Mathivic	345,08	\$
158	Armand Lapointe Équipement	181,17	\$
159	Dépanneur Doyon	22,26	\$
160	Magasin Coop	328,59	\$
161	Excavations André Gosselin	1 275,93	\$
162	Les Pompes Couture	170,57	\$
163	Lettro Phil	150,00	\$
164	Atelier d'usinage	69,02	\$
165	Services Claude Nadeau	483,10	\$
183	Receveur Général du Canada	382,60	\$

184	Pitney Works	245,05	\$
185	Telus	34,45	\$

186	Praxair	226,41	\$
187	Inprotec	563,22	\$
188	S.A.A.Q.	8 911,00	\$
189	Pitney Bowes Leasing	245,24	\$
190	Hydraulique Service	159,88	\$
191	Vitrierie St-Ephrem	253,06	\$
192	Signabec	189,51	\$
193	Sani Gestion	586,63	\$
194	C.R.S.B.P.	63,26	\$
195	Telus Mobilité	161,04	\$
196	Garage Irenée Groleau	20,48	\$
197	Alliance Coop	4 423,71	\$
198	M.R.C. Robert-Cliche	7 911,59	\$
199	Centre du Camion	632,08	\$
200	Centre de l'aspirateur	65,98	\$
201	Arrakis Consultants	5 779,78	\$
202	Mun. St-Ephrem-de-Beauce	2 764,64	\$
203	Atelier la Griffes	230,05	\$
204	Daniel Cliche, Avocat	287,56	\$
205	Supérieur	196,63	\$
206	CitiCapital financement	1 130,06	\$
207	Noël Rochette et Fils	4 608,59	\$
208	Ville de Beauceville	232,71	\$
209	Sifto	3 953,62	\$
210	Biolab	957,23	\$
211	Emco	581,50	\$
212	Formiciel	309,77	\$
213	Camion Gilbert	28,19	\$
214	DEBB	111,41	\$
215	Garage Gilles Roy	95,86	\$
216	Extincteurs Kaouin	180,76	\$
217	Garage Alain Bolduc	162,05	\$
218	Electriques Gagnon et Fils	56,82	\$
219	Garage Marc Bureau	453,17	\$
220	Consultants F.B.G.	957,59	\$
233	Jacques Bolduc	30,00	\$
234	Christian Roy	20,00	\$

ADOPTE

42-2002

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER